

COMITE DE DIRECTION DU 03/10/2014 à 20h COMPTE-RENDU

Date de convocation : 18 septembre 2014

Membres présents : DIDIER Jean (T), VIAL Pierrick (T), DUFRENEY Stéphanie (T), FALCOZ Denis (T), BONNET André (T), BRUN Michel (T), MOLLARET Alain (T), ARLAUD Frédéric (T), FOUCRIER Eric (T), MOREAU Sandrine (T), RAMBAUD Dominique (T)

Membres présents non votant : BRUN-DIDIER Caroline (S), MARTIN Sylvie (S)

Membres absents avec pouvoir : RAMBAUD Bruno (T) donne pouvoir à Jean DIDIER,

Membres absents excusés : BONNET Maryse (T), CROUVEZIER Marine (S), LE BIEZ Marie-Sophie (T),

Membres votants : 12

Secrétaire de séance : Sophie GUIRAUD

Présidence : Michel BRUN

1. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion précédente suscite 3 remarques :

Le pouvoir de Dominique RAMBAUD a été donné à Maryse BONNET, ce qui est contraire aux statuts (pas de pouvoir possible entre socio-professionnel et élu). Le Comité note qu'il conviendra d'être vigilant sur ce point. Pour la réunion dernière, les votes ne sont pas remis en question car cette voix ne change rien au résultat final.

Sandrine MOREAU précise qu'elle s'était excusée pour la dernière réunion et qu'il serait souhaitable que cette mention apparaisse dans le compte-rendu.

Le rapport du vote concernant la rupture de contrat de Florence RAMBAUD est nominatif, contrairement à d'habitude ; la raison est que le compte-rendu de cette réunion a été rédigé par une personne différente : Caroline BRUN DIDIER.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, soit 12 voix pour.

- TK Aplanes terminé
- Escargot terminé
- Teppes terminé mais 6 galets à changer (environ 2 jours de travail à 3 personnes)
- Echaux terminé
- Chatel terminé
- TK Loup terminé
- Reste 1 jour de travail à 4 personnes pour le TK de l'Âne
- Vernette : restent 4 jours de travail (13 détecteurs de blocage à mettre en place)
- Polytre : en cours (reste à réaliser 241 H)
- Restent le Coucou et le Replat
- Total : restent environ 500h (fin des travaux prévue fin octobre)

3. Avancement du budget

Le Comité de Direction demande au Directeur de communiquer chaque quinzaine un point budgétaire analytique poste par poste, ainsi qu'un plan de trésorerie mensuel, afin de pouvoir travailler efficacement sur le budget, avec une vision sur les recettes et dépenses à venir. Ceci permettra une projection de la situation financière de l'EPIC dans les semaines et les mois à venir.

Un état des factures en attente de paiement est également demandé au Directeur.

Concernant la facture de VINCI qui n'a pas à être payée, comme l'indique Dallas Beling, Eric FOUCRIER demande une attestation écrite par l'entreprise le confirmant.

En l'absence des données analytiques demandées à Dallas Beling, le point sur l'avancement du budget n'est pas traité. En effet, le point comptable du 03/10/2014 à 15h15, présenté par le Directeur, relève du constat et ne permet pas en l'état la moindre anticipation.

Pierrick Vial exprime son inquiétude concernant le bon fonctionnement budgétaire d'Albiez Tourisme, étant donné que les informations analytiques sont demandées au Directeur de façon récurrente depuis le mois d'avril.

4. Commercialisation de la station

Place de marché : le widget hébergement vient d'être fourni par Alliance Réseaux et sera intégré au site Internet dès le retour de vacances de Marie (en attendant, un lien a été mis en place au niveau du tableau des disponibilités téléchargeable sur le site).

Le manque de réactivité de la société Alliance Réseaux est de nouveau souligné : ce widget avait été demandé fin juillet.

A l'heure actuelle, environ 50% des hébergements sont présents sur la place de marché.

Refonte du site Internet : le travail est en cours conformément au planning prévisionnel ; la version test est prévue pour fin octobre.

Opération « Vitrites de Reims » : cette action a été mise en place par Maurienne Tourisme (mise en place d'un village Maurienne à Reims), et la participation d'Albiez se fait sur le budget promotion 2015 de l'association Massif Arvan-Villards. Le salon a lieu du 10 au 19 octobre au centre-ville de Reims, plusieurs personnes vont se relayer au niveau du chalet d'Albiez : Caroline BRUN-DIDIER le premier week-end, Alain MOLLARET dimanche et lundi, Yves VIONNET de mardi à jeudi, Marie FUMAZ de vendredi soir à dimanche. Concernant les flyers distribués sur les opérations précédentes, il convient de prévoir un signe distinctif sur les distributions lors de cette opération, et d'activer le suivi du QR-Code.

Concernant cette clientèle, un travail de mobilisation et d'organisation de l'offre (notamment en termes d'hébergement) est nécessaire en amont. La piste des CE est également évoquée pour des journées ski.

Le projet de plan de promotion, communiqué au Comité de Direction par mail, concerne les opérations réalisées dans le cadre du plan d'action de l'association Massif Arvan-Villard, et sur le budget « Albiez hiver 2015 » de cette dernière. Le projet présenté, supervisé par Dallas BELING, a été réalisé par Marie FUMAZ, Sophie GUIRAUD, et Alexandre MOREAU, en lien avec Massif Arvan-Villard et Maurienne Tourisme. Ce plan d'action est à l'heure actuelle en cours d'évolution et d'affinage.

Événement international été 2015 : en juillet 2015, des événements cyclo de portée internationale devraient passer par Albiez, avec en outre une présence importante sur la Maurienne. Par conséquent, et afin de tirer parti au mieux de cette opportunité, il serait judicieux que l'offre hébergement présente au niveau de la place de marché soit en place dès fin octobre pour la commercialisation de l'été, notamment en termes de courts séjours. Le Comité de Direction valide l'envoi d'une information aux hébergeurs leur permettant d'anticiper la demande éventuelle résultant de ces événements.

Michel Brun demande à ce que les documents de travail et pistes de réflexion communiqués au Comité de Direction par Dallas Beling et Sophie Guiraud soient transmis plus rapidement afin d'éviter des prises de décision laissant trop peu de temps à la réflexion.

5. Avancement sur inscriptions OT et tendance 2014/2015

Peu d'évolution sur les adhésions OT depuis la dernière réunion (nous étions alors sur le point de clôturer ce dossier). En ce qui concerne les inscriptions sur la place de marché, ce point a été évoqué ci-dessus (commercialisation de la station).

Taux de remplissage de l'hiver pour les vacances scolaires :

Au niveau des loueurs particuliers, les tendances sont les suivantes : 32% pour Noël, 60% pour le Nouvel An, 50%, 39%, 44% et 48% pour les 4 semaines de vacances de février.

6. Compte-rendu Commission RH

Concernant la réorganisation du personnel de l'OT, ce point n'a pas pu être abordé en Commission faute de temps, et sera donc traité ultérieurement.

Courrier de Florence RAMBAUD : après étude du courrier envoyé au Comité de Direction par Florence RAMBAUD concernant une éventuelle révision de la décision de ne pas lui accorder de rupture conventionnelle, le Comité de Direction décide de ne pas modifier sa décision, avec 2 voix pour une rupture conventionnelle, 2 abstentions, et 8 voix contre la rupture conventionnelle.

Le Président demande par ailleurs quel est le coût mensuel pour l'EPIC en termes de salaire dans la situation actuelle.

Embauche de Mathilde COTTALORDA selon les modalités suivantes :

- Type de contrat proposé : CDD 6 mois à 35h hebdomadaires
- Rémunération proposée : 2050 € brut mensuels
- Echelon et points : indice 2.3. à 1818 points de la Convention Collective des Organismes de Tourisme

réseaux Albiez pour la place de marché (avec Open System et Cira, accompagnement des prestataires, lien entre les prestataires, Massif Arvan-Villards et Alliance Réseaux)

- Mise en place du processus hébergeur décidé en comité de direction.
- Prospection hébergeurs et nouveaux clients.
- Service aux partenaires hébergeurs et prestataires : mise en place du pack aide aux hébergeurs, mise en place des questionnaires satisfactions cotisants et non cotisants, envoi de newsletters adhérents.
- Réflexion autour de la mise en marché de l'offre : séjours packagés hivers et été, offres spéciales, sites dédiés...
- Accueil en lien avec l'hébergement.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide, à l'unanimité soit 12 voix pour, l'embauche de Mathilde COTTALORDA suivant ces modalités, avec un début de contrat le 6 octobre 2014.

Embauche d'Isabelle MOLLARET : le Comité de Direction valide, à l'unanimité soit 12 voix pour, l'embauche d'Isabelle MOLLARET en CDD à mi-temps sur octobre, avec un début de contrat le 6 octobre 2014.

Concernant le remplacement de Florence Rambaud, le Comité de Direction indique que Sophie Guiraud devra assumer cette mission, étant elle-même assistante de direction au sein d'Albiez Tourisme et après une réorganisation de son temps de travail.

Contrat CARED pour l'animateur saisonnier : le Comité de Direction souhaite, pour statuer sur ce dossier, plus d'éléments et plus de temps. Par conséquent, le Comité de Direction autorise, à l'unanimité soit 12 voix pour, le Président à valider cette formule si elle est jugée satisfaisante après étude des éléments complémentaires.

Personnel RM :

Suite à l'étude de ce dossier, des questions et des divergences demeurent. Par conséquent, le Comité de Direction décide de reprogrammer une commission RH pour finaliser l'embauche du personnel nécessaire sur la section RM. Mr le Maire demande que la priorité soit faite pour l'embauche des gens du pays.

7. Nouveaux représentants socio-professionnels

Activité touristique d'Albiez-le-Jeune : le Conseil Municipal a acté la candidature de Nicolas WAX comme suppléant.

Professionnels de la montagne : suite à l'appel à candidature pour le poste de titulaire, la candidature de Line MOLBERT, Accompagnatrice en Montagne, a été reçue. Elle sera proposée au prochain Conseil Municipal.

8. Questions diverses

- Point sur les nouvelles pistes : Dallas Beling n'a pas de proposition à faire sur le tracé des 3 pistes vertes et sur la proposition de modules pour la fun zone. Concernant la réalisation de la piste sous les Teppes, Dallas Beling indique que celle-ci n'est pas réalisable en l'état.
- Concernant le dossier de mise en place du matériel nécessaire à la prise des photos pour les forfaits, le Directeur s'est tourné uniquement vers Skidata, dont la proposition ne correspond pas aux attentes d'Albiez Tourisme. Aucun autre devis n'a été demandé.

- Dossier RISO : dossier en cours avec les sociétés Locarni, GE Capital et RISO. Prévoir une relance de ces dernières et la demande de devis pour la mise en place d'un nouvel équipement avant la saison d'hiver.
- Mise en place de réunions hebdomadaires avec le personnel : des réunions ont lieu mais ne sont pas formalisées, contrairement à ce qui avait été demandé précédemment.
- Inventaire du matériel Remontées mécaniques : ce dernier est bien réalisé au niveau de chaque local.
- Entrée en vigueur du Règlement Intérieur : ce dernier est considéré comme accepté et peut entrer en vigueur le 4 octobre. Chaque membre du personnel doit en avoir un exemplaire et le signer.
- Entretien du matériel roulant : un bilan des travaux à faire est prévu début octobre.
- Planning de damage prévu cet hiver : l'organisation ne prévoit pas de travail posté mais un travail en 4/2.
- Le Comité de Direction est informé que la convention du tapis du Replat est encore au nom de la régie communale et est, de plus, caduque. Il convient de prévoir une remise à jour.
- Contrats de travail de l'OT : le Comité de Direction souhaite que ces derniers soient refaits au nom de l'EPIC.
- Convention de partenariat avec le club de rugby de la Côte St André : après présentation de cette convention, le Comité de Direction approuve à l'unanimité, soit 12 voix pour, le partenariat proposé. Le Comité de Direction demande à valider le message vocal et le visuel qui seront fournis au club pour la promotion de la station.
- Une délibération doit être prise par le Comité de Direction concernant un avenant pour travaux supplémentaires au niveau de l'Escargot.
- Un terrain de Marcel GIRARD ayant été endommagé lors de travaux, un devis doit être demandé pour chiffrer le montant de la remise en état.
- Le Président évoque la réunion ayant eu lieu avec le Cabinet Doxaplus, initialement prévue autour du contrat d'avenir et orientée autour de l'organisation des ressources humaines. L'EPIC se doit de provoquer l'élection d'un délégué du personnel durant l'hiver 2015, et il convient de prévoir et préparer le départ à la retraite du Directeur, notamment en fixant précisément une date de départ.
- L'association Office de Tourisme est sur le point d'être dissoute. La question se pose de qui absorbera la dette.
- Le prochain Comité de Direction est fixé au 7 novembre à 20h.

La séance est clôturée à minuit trente.

Le Président,

